

ASSEMBLÉE NATIONALE9 février 2024

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° AE18

présenté par

M. Guiniot, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, Mme Hamelet, M. Jolly,
Mme Le Pen, Mme Menache, M. Pfeffer, Mme Robert-Dehault et M. Allisio

ARTICLE UNIQUE

Substituer à l'alinéa 62 l'alinéa suivant :

« 23. Invite l'Union européenne à coordonner un soutien militaire par les États membres qui le souhaitent, dans le sens des annonces faites le 13 novembre 2023 par le Haut-représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose d'inviter les états membres de l'Union européenne à mettre en œuvre des moyens afin d'aider l'Arménie dans la défense de sa souveraineté, quitte à ce qu'elle coordonne les actions pour plus d'efficacité. Mais ceci doit se faire dans le respect de la souveraineté des états-membres, étant entendu que chaque état membre reste pleinement souverain de sa politique de sécurité et de défense.